LA NEWSLETTER DU SAMOS LEGAL CENTRE

Bienvenue dans la 26ème édition de la newsletter du Samos Legal Centre !
Le mois de Novembre a été marqué par une baisse du nombre d'arrivée en comparaison avec les mois précédents mais les pratiques et conditions de vies au sein du camp restent malheureusement inchangées. ASF France a dit aurevoir à Blaithin, l'ancienne Cheffe de projet, et a accueilli la nouvelle. Le projet s'est joint à d'autres organisation de la société civile pour signer une déclaration cruciale plaidant pour le retrait de l'article 5 au sein de la proposition de Règlement UE sur le filtrage.
Pour en savoir plus, lire ci-dessous !

MERCI BLÁITHÍN !

ASF France exprime sa profonde gratitude à Blaithin Quigley, pour son engagement au sein du projet durant les 3 dernières années. D'abord, comme Assistante légale et technique de janvier 2021 à juillet 2021, puis comme Cheffe de projet du Samos Legal Centre, de juillet 2021 à novembre 2023. Son leadership a été cruciale dans les période complexes, ponctuées par des tensions financières et des obstacles opérationnels. Blaithin a géré avec succès le Centre au travers des changements de contexte, comme le déplacement du camp, l'ouverture du *Closed Controlled Acces Centre* (CCAC), l'évolution des restrictions, l'augmentation des arrivées et le protocole lié au Covid-19. Ses efforts ont permis un fonctionnement efficient et une stabilité financière au projet, surmontant l'absence d'une assistante pendant ces périodes difficiles. En 2022, Blaithin était interviewée et donnait un aperçu des dessous, des motivations et du challenge que représente le fait de fournir une aide juridique significative aux personnes demandeuses d'asile. En travaillant aux côtés d'une équipe dévouée, elle s'est épanouie dans la résilience, dans l'engagement et dans la bonne humeur de ses collègues. Elle a perçu son rôle comme étant celui de la personne brisant les obstacles, mettant l'accent sur une communication forte, sur la collaboration et soutenant le self-care. Maintenant qu'elle a fini son contrat, ASF France reconnaît son inestimable contribution et a accueilli Priscille Duflos en tant que nouvelle Cheffe de projet. Avec ses précédentes expériences sur Samos et à Thessalonique au sein d'Equal Legal Aid, Priscille apporte une compréhension profonde du contexte. En moins d'un mois, elle a déjà démontré sa capacité à s'approprier son rôle et nous nous espérons que le projet continue de prospérer avec Priscille comme cheffe de projet.

La mission du siège à Samos

Pour la 3ème fois depuis la création du Samos Legal Centre, ASF France a organisé une visite du siège sur le terrain, à Samos. L'objectif était d'évaluer les progrès du projet après quasiment 5 ans d'implantation. La mission visait ainsi à monitorer les opérations quotidiennes du projet, à faciliter une transition en douceur entre la cheffe de projet sortante et la nouvelle, et également à engager l'équipe dans des discussions fructueuses. C'était également un moyen pour Mélanie, chargée de projets au siège, de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les demandeurs d'asile grâce à des interactions productives avec l'équipe et des acteurs extérieurs.

Pendant ces 5 jours de mission, Mélanie a pu rencontrer la coordinatrice de I Have RIGHTS, la coordinatrice du Human Rights Legal Project et a pu participer aux échanges du groupe de travail sur la protection avec le UNHCR, ainsi qu'à la réunion de coordination des ONG présentes sur Samos. Elle a aussi réussi à organiser des rencontres individuelles avec chacun des membres de l'équipe et, bien sûr, à profiter d'un repas avec l'équipe !

Mise à jour de la situation à Samos

D'après le Ministère de l'immigration, au 30 novembre 2023, 3488 demandeurs d'asile résidaient au sein du CCAC de Samos, Il y a eu 110 nouvelles arrivées en novembre et 672 demandeurs ont été transférés de Samos vers les centres d'accueil sur le continent. A l'instar des mois précédents, les nouveaux arrivants ont été placés en détention dans le CCAC de Samos. Malheureusement, les conditions au sein du camp ne se sont pas améliorées au cours des derniers mois : il n'y a toujours pas l'eau courante ou de distribution de vêtements propres, ce qui a pour conséquence que les arrivants, tous arrivés en bateau à Samos, sont obligés de rester dans les mêmes vêtements pendant plus d'un mois. En outre, l'accès au service de santé et à l'assistance légale restent particulièrement limités. Médecins sans Frontières (MSF) a récemment décrit ces conditions comme « extrêmement inquiétantes » et a souligné « le manque d'accès au soins médicaux, les conditions d'hygiène dégradées et l'accès limité aux services de base ».

228

Le chiffre du mois

En novembre, l'équipe du Samos Legal Centre à mené un total de 228 consultations, adaptant les différents aspects de l'assistance judiciaire aux demandeurs d'asiles. Ce chiffre inclut 64 sessions de gestion de cas, 59 préparations aux entretiens d'asile, 22 demandes aux autorités au noms des demandeurs vulnérables, et 2 consultations en appui aux cas Dublin. 96 nouveaux demandeurs ont été accueillis au Samos Legal Centre en novembre, 60 d'entre eux étaient des hommes et 36 des femmes. Il est intéressant de noter que 672 individus ont été transférés de Samos vers les centres d'accueils du continent à la suite de la procédure d'enregistrement initiale. L'augmentation de ce mouvement pose de nombreux défis pour le suivi,
Les demandeurs sont souvent déplacés sans préavis, soit immédiatement après ou avant leurs entretiens d'asiles, et fréquemment pour des zones dites de « désert légal », soit des zones où l'aide et le soutien juridique manque. Comme souligné dans la newsletter du mois d'octobre, l'augmentation des transferts a fortement impacté la capacité de l'équipe à suivre les cas de façon effective. ASF France fait toutefois parti d'un réseau légal collaborant avec d'autres organisations sur le continent qui rappelle régulièrement t l'importance de ces suivis. En effet, ces organisations soulignent le rôle essentiel de la préparation des demandeurs d'asile avant leur transfert, d'autant plus du fait de l'existence de nombreux « déserts légaux » sur le continent. Cette préparation a une réelle plus-value en pratique, puisqu'elle permet, en tenant compte des limitations auxquelles font face les organisations sur le continent, de continuer le soutien individuel des demandeurs, même après leurs transferts.

Déclaration conjointe de la société civile sur l'article 5 du règlement de l'UE relatif au filtrage

ASF France a rejoint les organisations de la société civile dans la signature d'une déclaration cruciale, écrite avec Border Violence Monitoring Network et la Platform for International Coopération on Undocumented Migrants. Cette déclaration, signée par 81 autres acteurs, plaide pour le retrait de l'article 5 de la proposition de Règlement UE sur le filtrage, au cœur du nouveau pacte de l'UE sur les migrations et l'asile. L'article contesté élargit la procédure de filtrage au-delà des arrestations aux frontières, à tous les individus se trouvant sur le territoire des Etats membres, ce qui suscite des inquiétudes quant aux risques de profilage discriminatoire, d'arrestation arbitraire, de placement en détention abusif et de limitation de l'évaluation des motifs de non-admissibilité à la protection internationale. Cette mesure menace le principe de non-refoulement. Cette déclaration conjointe a pour objectif de dénoncer cette problématique, en alertant sur le risque de profilage racial, de détention abusive et de la facilitation des refoulements, en attirant particulièrement l'attention sur les problèmes observés en Grèce.

Histoire d'asile – E*

A la fin du mois de mai 2023, E* est arrivé à Samos, du Mali. Son entretien d'asile était planifié pour le mois de juin et notre équipe l'a soutenu au travers de consultations de préparation à l'entretien à venir.

Etant illettré, E* faisait face à de nombreuses difficultés dans l'appréhension de la procédure légale. En effet, l'entretien d'asile était d'autant plus stressant pour lui, qu'il lui était impossible de lire les communications émanant des services d'asile ou de prendre des notes lui permettant de se souvenir des conseils donnés par les acteurs légaux. Il devait donc mémoriser toutes ces informations !

C'était un vrai challenge et E* était particulièrement stressé. Il a eu son entretien à la fin du mois de juin, et nous a partagé que son état s'aggravait de jour en jour eu égard à l'attente et au fait « d'être coincé ici », pour reprendre ses mots. E* a passé les 3 dernières années de sa vie à se cacher pour échapper aux attaques djihadistes, dont le Mali est la cible de toute part. L'attaque ayant eu lieu au début de l'année 2023, avant le départ d'E*, a été un fait déclencheur pour lui.

En novembre, il a enfin reçu la décision positive de protection internationale en Grèce. E* était particulièrement heureux et va être désormais à même de commencer le long voyage qui l'attend afin de se construire une nouvelle vie en Grèce.